

Les termes de fenaison dans les patois romands

Autor(en): **Tappolet, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1909)**

Heft 2-4

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-239984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES TERMES DE FENAISON

DANS LES PATOIS ROMANDS



Le 22 juillet de l'année 1671, M^{me} la marquise de Sévigné écrivit une lettre à son cousin, M. de Coulanges. Dans cette lettre elle dit : « Voilà un bon temps pour faner. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus belle chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner. » Batifoler dans une prairie ! voilà ce que la littérature classique de la France nous apprend sur le sujet qui va nous occuper. M^{me} de Sévigné, et avec elle toute cette élégante société de Paris et de Versailles, ne se doute pas du travail et des peines que coûte au paysan la récolte du fourrage. Pour lui, il ne s'agit certes pas de « batifoler dans une prairie », il s'agit au contraire d'une occupation des plus sérieuses et des plus fatigantes.

Nous commencerons par rappeler d'une façon sommaire les principales opérations dont nous nous proposons dans cet article d'étudier les dénominations patoises. Nous parlerons essentiellement de la récolte du foin dans la plaine¹. En lisant ce que disent sur ce sujet les ouvrages d'agriculture, on voit combien l'intérêt de leurs auteurs est différent de celui du linguiste, car tantôt ils passent sous silence ce qu'il nous importerait de savoir, par ex. la grandeur, la forme et la destination des tas de foin, tantôt ils s'étendent longuement sur des ques-

¹ Seront exclus de ce travail comme demandant une étude à part : la récolte du foin de montagne (charge à dos d'homme, filet, transport, etc.), la meule de foin, le fenil, les débris de foin, les outils, le regain.

tions de peu d'intérêt pour la langue, telles que le meilleur moment à choisir pour les foins ou le meilleur moyen d'éviter la combustion spontanée.

Dans des circonstances normales, voici en quelques mots en quoi consiste la fenaison : De grand matin, le faucheur abat l'herbe mouillée au moyen de la faux (*sèyi*), en même temps il la couche en *andains*. Dans la matinée, les faneuses, plus rarement les faneurs, la fourche à la main, se mettent à étendre (*épancher*) sur la place libre entre les andains l'herbe fraîchement coupée. Vers midi, on retourne le foin étendu (*virer*). C'est le moment de faire une méridienne bien méritée. Vers le soir, mais avant que la rosée soit tombée, on *ramasse* le foin avec le râteau en petits rouleaux (*rintsèta, boudin*), dont on fait ensuite de petits tas pour la nuit (*tsiron, matson, tchéyon*). Il s'y produit une première fermentation qui prépare la dessiccation par le fanage du lendemain. Pendant la nuit, le foin à demi séché reste entassé. Le second jour, dans la matinée, on défait les tas (*détsironā, etc.*), pour étendre le foin une seconde fois; vers midi, on le retourne, vers le soir, on le ramasse d'abord en grands rouleaux (*toula, tire, rouvon*), puis en grands tas (*valamon, moué, moul, monsé*), d'où on le charge sur le char à foin. Suivent la rentrée du char et le déchargement à la grange.

Cette orientation matérielle terminée, nous passons à la partie linguistique de notre travail.

I. Termes généraux.

L'herbe se transforme en foin, et le foin sert de fourrage. L'usage de ces trois mots est forcément quelque peu flottant; il en est de même en allemand des mots *Gras, Heu* et *Futter*. Le foin n'est pas seulement l'herbe séchée, mais aussi l'herbe destinée à être séchée. Ainsi on entend dire « couper le foin », en all. *Heu mähen*, quand même ce « foin » encore debout est tout ruisselant de rosée. Tous nos patois se servent du mot

foin, du latin *fenum*, employé dans toutes les langues romanes sans altération de sens¹. — A côté de « faire les foins », on dit communément *faner*² (en patois *fonè, fèna, fəna*, etc.). Le mot semble désigner tout particulièrement le travail fait avec le râteau (non avec la fourche), qu'il s'agisse d'étendre l'herbe couchée en andain ou de ramasser le foin en tas.

Quant aux dérivés « fenaison » et « fanage », ils semblent être d'importation récente. Le vrai patois dit « les foins » ou « le temps des foins ». Le Val d'Anniviers préfère « séchage », « séchaison ». Mage (Valais) emploie *tramontazo*, s. m.

Nous passerons en revue les différentes opérations du fanage dans l'ordre indiqué plus haut.

II. Le fauchage.

On fauche l'herbe et le blé. Toute la Suisse romande emploie pour désigner cette opération un verbe *sèyi*³, qui est l'équivalent du français « scier ». *Scier*, dont le *c* est purement orthographique, continue phonétiquement le latin *secare*, qui avait le sens général de « couper ». On employait *secare* en parlant d'un doigt qu'on se coupe, d'une pierre qu'on taille, etc., aussi de l'herbe qu'on abat (*fenum, pabulum secare*, à côté de *metere, demetere*) ou du bois qu'on scie. C'est ce dernier sens qui resta attaché au mot en français et en provençal moderne (Guyenne), en espagnol *segar* et en italien *segare* qui, il est vrai, signifie à la fois faucher et scier⁴. Quant au sens exclusif de « faucher » (herbe et blé), nous le trouvons, sans parler du portugais *segar*, dans une grande partie du domaine gallo-roman. Son aire comprend, d'après la carte 541 de l'*Atlas linguistique de la France*, la Wallonie (dans quatre

¹ Les principales variantes phonétiques sont : *fouin, fouan, fin, fè, fan*.

² *Faner* au lieu de *fener* est dû à l'influence de la consonne nasale. Cf. *glaner*, anc. fr. *glener*, *ramer*, anc. fr. *remer*.

³ Variantes phonétiques : *sayiə, sèyi, siyi* ; cf. l'ancien français *soyer*, employé jusqu'au XVII^e siècle, qui est à *scier* ce que *ployer* est à *plier*, de *plicare*.

⁴ Cf. Gilliéron et Mongin, « *Scier* » dans *la Gaule romane*, Paris 1905.

villages situés à la frontière flamande), les départements des Vosges et du Doubs, toute la Franche-Comté, toute la Suisse romande, toute la Savoie et la vallée d'Aoste; elle s'étend jusqu'en Provence qui, dans son *sega*, a mieux conservé la forme latine. On voit que *scier* dans le sens de « faucher » occupe presque toute la partie Est de la France. Il est fort probable que les formes wallonnes se rattachaient autrefois au grand domaine oriental. L'*Atlas linguistique* nous montre que pour « faucher » la France se divise en trois grandes parties: le Nord dit *faucher*, dérivé de *faux*, le Sud dit *dalya*, dérivé de *daille* , faux ' (d'origine incertaine), l'Est seul a conservé le latin *secare*, dont il a si singulièrement rétréci le sens.

Le faucheur est désigné par un dérivé de *sèyi*, *souayou*, surtout usité dans le Jura bernois, dérivation moderne qui correspondrait à ,scieur' ou aussi par le mot *sayta*^o (*sayto*), etc., forme qui remonte à *sectorem*, comme le prouve la conservation du *t* appuyé. De nombreux dérivés, que nous supprimons ici, témoignent de la vitalité de ce radical.

Le résultat visible du travail accompli par le faucheur, ce sont les *andains*, mot important, français aussi bien que romand, auquel nous avons consacré un article à part (*Bulletin*, VII, p. 12-20).

Il existe un certain nombre de mots dont le sens est très voisin de celui d'*andain*. Le mieux attesté, c'est :

1. *pèrè*, s. f. (Jura bernois). La *pèrè* désigne l'espace fauché entre deux andains. On dit par ex. en Ajoie: *i yè molè dou ko an fyin stè pèrè*, 'j'ai aiguisé deux fois en faisant cette allée'; ou l'on demande: combien as-tu fait de *pèrè*? — *i yè souayio si prè an trā pèrè*, 'j'ai fauché ce pré en trois *pèrè*'. Le mot fait songer surtout à la largeur de cet espace: *äl ä pri än bouan' pèrè*, « il a pris ,large' en fauchant ». La Suisse allemande dit *zug* ou *jān*, mot d'origine controversée, qui signifie ,allée, raie, chemin que le faucheur laisse derrière lui ou qu'il a devant lui' (*Schweiz. Idiotikon*, III, 43); *pèrè* provient sans doute du verbe *pèrè*, *parā*, qui signifie « égaliser en rasant » et

qui semble être un dérivé direct du latin *parare* au sens de 'rendre pair, égaliser', mot dérivé de l'adjectif *par*¹.

2. Une partie moins longue que la *parée*, c'est la *molè* 'aiguillée', c'est-à-dire autant de terrain qu'on peut faucher sans raiguiser la faux (Jura bernois).

3. Neuchâtel, ainsi que Plagne-Vauffelin, disent la *svèy* (*sèvè*), d'origine douteuse². Le sens en semble être celui de 'fauchée, herbe abattue d'un seul coup de faux'. Ici encore on parle fréquemment de la largeur de la *svèy*. 'Plus la *svèy* est large, plus gros devient l'andain' (Plagne).

Voici quelques autres termes employés pour cet espace du pré que laisse derrière lui le faucheur à mesure qu'il avance :

traine, trainasse, s. f. (Valais, Fribourg); *passée*, s. f. (Fribourg, Berne); *raie, raiette*, s. f. (Valais); *chemin, charrière, foulée* (Jura bernois).

Ces mots désignent aussi les traces que laissent les pas du faucheur dans l'herbe mouillée; plusieurs d'entre eux ont des

¹ On sait que le latin possède un autre verbe *parare* d'origine différente, qui signifie « préparer, disposer à un effet voulu ». Dans ce sens, on dit en français *parer* la viande = en ôter les peaux, *parer* des racines = les rogner légèrement avant de les planter (comparez l'anglais qui dit en employant le même verbe *to pare one's nails*, rogner, couper les ongles), *parer* les poires = peler, et de même *parer* le pied du cheval = en niveler la surface plantaire en ôtant la corne (pour le ferrer plus facilement). Ce dernier sens est attesté par Bridel. On voit qu'il est très voisin de celui qui nous occupe ici.

² S'il ne faut pas voir dans ce mot une notation approximative pour *swayia*, 'sciée', — ce qui conviendrait parfaitement au sens, — il se rattache peut-être à *schwäia*, 'schwingen' (mouvoir circulairement avec la main, agiter, brandiller, en parlant d'un drapeau, d'un fouet, par ex.), mot assez répandu dans les patois de la Suisse allemande. (L'est-il dans les cantons limitrophes?) Le mot se serait appliqué au mouvement semi-circulaire des bras qui conduisent la faux. Cf. *Schwaden*, andain, rouleau de foin, qui, d'après l'opinion de M. A. Bachmann, rédacteur en chef de l'*Idiotikon*, dérive de *schwäia* par le même procédé que *Mahden*, dérivant de *mähen*. Au même verbe se rattache sans doute le mot bas-allemand *Swade* 'faux', que donne H. Paul dans son *Deutsches Wörterbuch*. Cf. l'anglais *to sway*, 'agiter, brandiller'.

emplois très variés¹. Le seul qui me paraisse être arrivé à l'état de terme technique précis, c'est *pèrè*.

Celui qui fauche mal laisse des touffes d'herbe au bord de l'andain. On ne manque jamais de le chicaner à ce sujet. Le patois de Grindelwald possède plusieurs verbes désapprobatifs: *strampaarte, mitz're, mirte*, « mal faucher » (Friedli, *Bärndütsch*, II, 286). Les patois romands connaissent une vingtaine d'expressions pour désigner l'herbe non coupée au bord de l'andain. Plusieurs sont d'origine obscure.

1. Le terme le plus répandu, c'est la *koma*, du latin *coma* (it. *chioma*, anc. fr. *come*, 'chevelure', plus tard, 'crinière'). On trouve ce mot dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, sous les formes *kom, koum, goma, ekoma*². On dit aussi *komā, komè*, faire des 'comes'.

Il est curieux de voir l'imagination en travail: environ la moitié des termes repose sur la ressemblance de cette herbe non coupée par négligence avec des cheveux isolés. Outre *koma*, nous trouvons:

2. *bèrb*, s. f., proprement 'barbe', fort répandu dans le Jura bernois. On dit également *Bart* dans le même sens dans la vallée de la Kander (Grand-Duché de Bade).

3. *mouchtats*, s. f. (Fribourg), cf. l'allemand suisse *Schnuz*, 'Schnauz', moustache, qui s'applique également à la touffe d'herbe non coupée (le terme plus général est *schtuffle*).

4. *kota, kyéta*, s. f. (Pays d'Enhaut, Fribourg, Bas-Valais), mot qui signifie 'mèche de cheveux, favoris, tresse'.

5. *tchoup*, s. f. (diminutif: *tchoupa*, verbe *tchouplè*), usité en Ajoie au sens général de 'chevelure'. Malgré la consonne initiale explosive qui indiquerait une origine romane, le mot semble emprunté à l'allemand suisse *Tschupp*, 'toupet, touffe

¹ Les matériaux dont nous disposons pour le moment ne permettent pas de les étudier au point de vue sémantique.

² Pour la prosthèse de l'*e*, voir mon article dans la *Festschrift des Neuphilologencongresses in Zürich, 1910* (sous presse).

de cheveux', altération dialectale de l'allemand *Schopf*, qui a exactement le même sens.

6. *kranyèr*, s. f. (Vollège, Valais).

7. *bouètcha*, s. m. (dérivés : *bouètchotè*, v. , comer', *bouètchoton*, s. m., qui laisse des , comes'), Franches-Montagnes. Le mot signifie , jeune bouc' et — *totum pro parte* — , barbe de bouc' (cf. l'all. *Bocksbart*, qui désigne plusieurs plantes de montagne).

8. *suda*, s. m., proprement , soldat de garde' (Matran, Fribourg).

Souvent l'ouvrier laisse derrière lui une série de touffes d'herbe. On dit alors : *adzə*, s. f., , haie' (Fribourg, Vaud, moins les Alpes); *ruban*, s. m. (Neuchâtel); *bave*, s. f., par ex. , faire la bave' (Chamoson, Valais).

III. L'étendage.

On , étend' ou , éparpille' l'herbe verte de l'andain, ainsi que le foin à demi séché. La plupart des termes servent à désigner les deux actions d'étendre. Il est malaisé de les séparer. Trois mots ne se disent, semble-t-il, que de l'herbe fraîchement coupée.

1. *désandener*, *désandeler*, v. (Vaud, Fribourg, Genève).

2. *maq^{orè}*, v. (3^e sg. ind. prés. *maq^o*) forme attestée par tous nos correspondants du Pays d'Enhaut. Le mot paraît venir du latin *movĕre* , mouvoir, remuer' et par rétrécissement de sens , remuer le foin, étendre'¹.

3. *èmésè*, v. (vallée de Delémont, probablement importé à Charmoille et à Plagne). On est étonné de trouver ici le mot de *amasser* au sens de , défaire ce qui est mis en tas (andain)'. « C'est que, observe fort bien notre correspondant de Plagne, M. Grosjean, il s'agit ici non seulement d'étendre l'herbe, mais aussi de la rassembler auparavant au moyen d'un râteau, de la

¹ Cf. Jaberg, *Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe*, p. 70. Quant à *movĕre* au lieu de *movĕre*, la forme se trouve, en italien et en provençal ancien et moderne : *moure*, *maure* (Levy, Mistral).

tirer hors des buissons », et, d'après M. Fridelance, *èmésè* a le sens de « râteler les brins d'herbe éparpillés autour des *ruò* » (v. plus loin), ce qui correspondrait à l'allemand *zusammen-rechen*. Avec le temps, l'idée primitive de 'ramasser l'herbe afin de l'étendre' a cédé la place à l'idée secondaire de 'étendre',

Les autres termes s'appliquent aussi bien à l'herbe qu'au foin. Nous citons en première ligne :

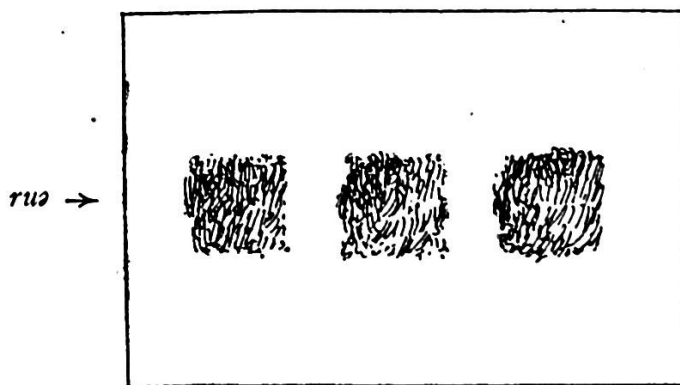
épancher, v. (*épantsi*, *épintchi*, *éfantsyé*, etc. ; aussi *répantsi*, Vd), qui occupe de tous les mots en question le territoire le plus étendu : Vaud, Valais et sporadiquement Neuchâtel et Berne (Plagne). Ce mot, qui en français moderne n'est guère employé que dans le style élevé, vient de **expandicare*, fréquentatif de *expandëre*, étendre (p. ex. *expandere alas*, étendre les ailes). Godefroy donne un exemple de 1312 : *espainchier les andains*, qui atteste l'ancienneté de l'usage du mot dans le sens que lui attribuent nos patois. Les cantons de Neuchâtel et Berne emploient surtout le terme français *étendre* (aussi *rétenir*), qui est moins usité à Genève. En dehors de ces deux termes solidement établis l'un au Sud-Est, l'autre au Nord-Ouest de la Suisse romande, il en existe un certain nombre d'autres qui sont d'un emploi plus local et plus restreint.

1. *invouā*, v. (aussi *évouā*, *revouā*, Vaud, Valais), de in + *aquare*, d'après MM. Gilliéron (*Vionnaz*, p. 73) et Gauchat. Le sens en serait 'égaliser, aplatir', ce qui conviendrait assez bien ici ; 2. *vouareyé*, aussi *évouareyé*, v. (Valais) ; 3. *fénā*, v. (Vaud), mot que nous retrouvons au sens de 'ramasser' ; 4. *éparpalyé*, v. (Valais) ; 5. *étantchi*, v. (Neuchâtel), curieuse contamination entre *étendre* et *épancher* ; 6. *élargir*, v. (Jura bernois) ; 7. *épandre*, v. (Jura bernois).

Quant aux patois de la Suisse allemande, on est frappé de voir les analogies qu'ils présentent. Ils disent : *zettè* (*zettlè*, *verzettlè*), propr. 'éparpiller' ; *streue*, ce qui correspond à 'épancher, épandre' ; *vertue*, et *zerschrüssè* (Grindelwald), ce qui

équivalait à , défaire les andains '. Ajoutons *breitmache*, vallée de la Kander (Grand-Duché de Bade), qui est le pendant allemand de *élargir*¹, *verwerfe* (Ersingen, près Berthoud), qui désigne spécialement l'action de jeter le foin du *birlig* au large, à l'aide d'une grande fourche de fer. Et surtout : *worbe* (même radical que *werfen*, jeter), terme technique très répandu, qui, de même que *épancher*, ne s'emploie qu'en parlant des foins.

Normalement, le foin étendu recouvre toute la surface du pré fauché. Quand le foin est , rare ', p. ex. en faisant le regain, quand le pré ne , foisonne ' pas, comme dit le paysan des Franches Montagnes, on préfère, — pour ne pas éparpiller inutilement le peu de foin qu'on a, — ne l'étendre que sur une partie du pré. Dans ce cas, on fait ce qu'on appelle dans le Jura bernois des *rua*, ou *ruat*, c'est-à-dire qu'on divise le pré fauché en parcelles plus ou moins régulières (le plus souvent des carrés longs), qu'on couvre de foin tout en laissant libre la place entre ces carrés. Les deux croquis que voici représentent deux des nombreuses formes de ces carrés :



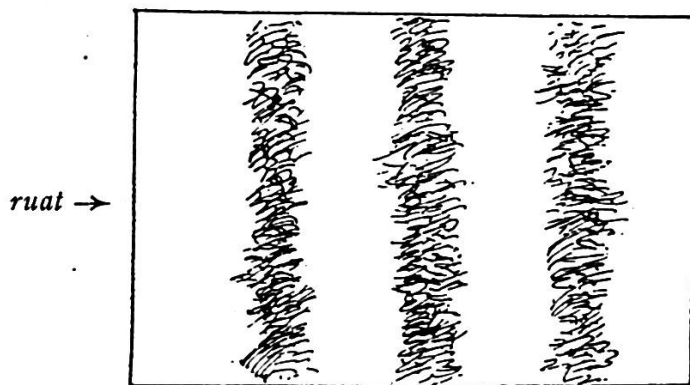
(Les Bois.)

Pour faire une *ruat*, on réunit le foin de plusieurs andains (2 à 4 selon la densité du foin). Le patron décide s'il faut dis-

¹ Il n'est pas sans intérêt de noter que le patois de la vallée de la Kander distingue nettement entre *warbe* = étendre le foin, et *breitmache* = étendre le regain. Il paraît qu'au mot de *warbe* il se rattache l'idée d'un plus grand effort à faire.

poser le foin de cette façon. Il dira p. ex. aux faneurs (faneuses): « en étendant, vous ferez des *ruat*, il n'y a guère de foin ». *botè an ruò, ruè, ruatè*, sont les verbes en usage.

Le passage entre les *ruò*, non couvert de foin et soigneusement râtelé, s'appelle aux Bois *än antr-ruat*, à Charmoille *än gas*, s. f., de l'allemand *Gasse*. Notons que la *ruat* n'est pas



(Charmoille.)

plus petite que la *ruò*. Certains villages semblent préférer *ruò*, certains autres *ruat*¹.

Il va sans dire que le système des *ruò* ne s'applique pas seulement à l'herbe des andains, mais aussi au foin demi-sec des tas et des rouleaux; eux aussi, on les met en *ruò*, si bien que *ruò* arrive à désigner la jonchée de foin prête à être chargée (quelquefois par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs tas à charger, provenant de cette *ruò*).

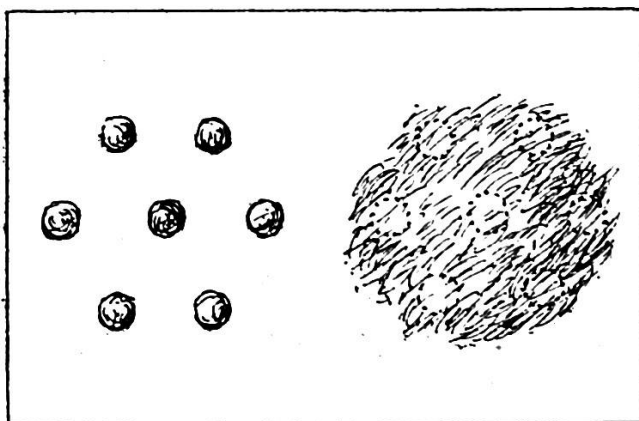
D'où vient le mot *ruò*? On ne peut guère hésiter qu'entre *rue* et *roue*, qui tous les deux aboutissent à *ru* ou *ruò* dans le Jura bernois². L'état actuel de nos recherches ne permet pas

¹ Le mot n'ayant pas été demandé dans les questionnaires, nous ne pouvons en indiquer le domaine exact. Sa présence dans la Vallée de Joux (*ruò*, s. f. pl. : *lé ruyé*, 'tas de foin allongé', se dit aussi d'un tas de bûches ou de branches, *ruyèta*, s. f. 'ruelle entre deux maisons', 'sentier encaissé', *inruyi*, 'mettre en tas en laissant une *ruò* pour le char) fait supposer pour ce terme une extension assez considérable.

² Il n'en est pas de même, il est vrai, de la vallée de Joux, qui dit *ruva* pour 'roue'.

de trancher la question. Ce qui complique les choses, c'est que certains patoisants désignent par le même mot *ruat* la couche de foin et le passage non couvert, de sorte que *rua* arrive à être un synonyme de *gas*. Cependant, je crois que c'est là une déviation de sens, l'idée dominante de *rua* semble bien être celle d'une 'jonchée de foin étendue pour sécher'.

Je n'ai pas connaissance qu'en pays romand on donne à la *rua* la forme d'une roue, mais un de mes étudiants, M. Wütherich, m'assure qu'à Benken (Bâle-Campagne, à env. 18 km. du



schibe

formée de tas (*schöchli*) formée de foin étendu

Jura bernois français), on groupe les tas de foin en forme circulaire (v. croquis p. 36) et qu'on appelle un de ces groupes une *schibe* 'disque'. On peut supposer que le système des *disques* ou *roues* a occupé un domaine plus étendu autrefois, et que, tout en donnant à l'ancienne *roue* une forme carrée, on en ait conservé le nom. (Cf. l'allemand *Fensterscheibe* 'carreau de fenêtre', qui présente une analogie frappante.) Je serais particulièrement reconnaissant au lecteur qui voudrait bien me fournir des informations supplémentaires ou rectificatives à ce sujet.

IV. Retourner le foin.

L'idée de retourner n'a pas donné naissance à des appellations très variées. Toute la Suisse romande sans exception dit

virer (*vari, varyé, viria*, etc.), ou quelquefois *revirer*, forme dont le préfixe exprime la répétition du même mouvement (cf. *répancher* au lieu de *épancher, rétendre, ramasser*, etc.). Vaud et Genève disent sporadiquement *tourner* et *retourner*. La Suisse allemande ne présente pas tout à fait la même uniformité d'expressions. L'*Idiotikon* donne *cher^e* (= *kehren*), *went^e* (Grindelwald), *umalitze¹* (Simmenthal).

V. Ramasser le foin.

Nous étudions d'abord les mots employés dans le sens général de ramasser le foin, soit en rouleaux, soit en tas, soit pour la nuit, soit pour charger. On ne trouvera pas ici les termes dérivés des mots patois pour tas ou rouleaux (*intsi-rounā*, etc.).

1. *ramasā* est le terme le plus répandu. (Variantes : *rèmèsè*, *ramosala*, aussi sans le préfixe itératif : *amasā* et surtout *amochalā*, Fribourg).

2. *rètrindrè*, du latin *restringere* 'serrer', aujourd'hui employé sous la forme savante *restreindre*. Le mot se trouve en Valais (Val d'Iliez et Val de Bagne) et dans le Jura bernois (Franches Montagnes), qui prononce *retroundr* (cf. *kountroundr* 'contraindre', *étroundr* 'êtreindre'; *foun* 'foin'; *avoun.n* 'avoine', etc.). Pour le substantif *retrouns*, v. plus loin p. 41. On est frappé de voir ce mot apparaître seulement aux deux extrémités du domaine romand. Aurait-il autrefois occupé tout le territoire? (Voir aussi *retrinsi*, p. 38.)

3. [*re*]cueillir. Ici le même problème se pose : on trouve *koulyæ* (Champéry, Valais), et *rtchædr²* (Les Bois, Berne). Toutefois, il faut remarquer que *rtchædr* a un sens plus général que les autres mots traités ici : il embrasse toutes les opérations qui se font sur le pré en vue du chargement du foin. Quand le patron juge le foin assez sec, — par un temps douteux, il y a

¹ Ne serait-ce pas plutôt une désignation plaisante de caractère individuel?

² Pour la forme, cf. *tchæ*, cœur; *tchua*, cuir, etc.

souvent des discussions assez vives à ce sujet, — il dit à ceux qui l'aident : *lò foun ā boun, nò vyān rtchædr*, le foin est bon, nous voulons ,recueillir'. Ce moment divise la fenaison en deux parties : avant, on travaille en vue du séchage ; après, en vue du chargement. Généralement on ne ,recueille' que le second jour.

Les autres expressions pour ,ramasser' ne sont attestées que sporadiquement : 4. *amonceler* (Vaud) ; 5. *tirer près* (Vaud) ; 6. *retrinsi*, (La Ferrière, Berne), peut-être une forme contaminée de *retrindrè* + *rétrécir* ; 7. *retropè*, v. (vallée de Tavannes, Plagne, Berne), dérivé sans doute de *troupe*, *troupeau*, cf. *attrouper*. La Suisse allemande a des termes très variés aussi, elle dit : *zämemach^e*, *zäm^etu^e*, *zäm^etrööle* ; *ufmache*, *ufreche¹* ; *itu^e*, qui a le sens général de ,recueillir, rentrer'.

VI. Le rouleau de foin.

Les rouleaux de foin sont de forme et de destination très différentes. On peut en distinguer deux espèces : des petits et des grands.

A. **Les petits rouleaux** sont un travail préparatoire pour faire les tas. On les fait le premier jour et avec le râteau. Le foin est à demi sec.

Quels en sont les noms patois ? Il n'y en a point de commun à tout le domaine romand ; chaque région aura son terme. Nous en connaissons trois qui occupent un territoire plus ou moins déterminé.

1. *rintsèta*, s. f. (Fribourg et Vaud : Moudon, Oron). Ce mot, dérivé de *rin* = rang, de l'allemand *ring*, signifie ,petite rangée'. Cf. *rin* ,long tas de foin' (Neuch.).

2. *boudin*, s. m. (Jura bernois), v. croquis p. 40, proprement ,boudin', dont il existe plusieurs emplois métaphoriques. Cf. du reste *boui*, p. 39. Le terme semble être assez répandu

¹ A Ersingen (près Berthoud), *ufreche* ne s'emploie que dans le sens spécial « ramasser le foin demi-sec du premier jour pour faire les petits rouleaux (*rintsèta*).

en France¹. Les *boudin* commencent à tomber en désuétude. Certains paysans pressés les suppriment volontiers.

3. *kirə*, s. f. (Pays d'Enhaut)².

Isolément on trouve encore : 4. *boui*, s. m. (Vaud), proprement , boyau ' ; 5. *sənyə*, s. m. (Berne), proprement , simple ' , par opposition à rouleau , double ' , se composant de la quantité de foin contenue dans deux andains parallèles ; 6. *andin*, s. m.

Les termes correspondants de la Suisse allemande, tous des diminutifs, sont : *mädli*, propr. , petit andain ' , dérivé de *mähen* , faucher ' ; *schörli*, propr. , petit andain ' , dérivé de *scheeren* , couper ' ; *wälmli*, dont nous aurons à parler à propos de *valamon* (p. 45).

B. Les gros rouleaux, aussi appelés rouleaux , doubles ' . se font en vue du chargement. On les fait généralement le second jour et avec la fourche. Souvent c'est la dernière formation qu'on donne au foin avant de le charger sur le char.

Ici il n'y a que deux termes qui occupent une aire un peu étendue.

1. *toula*, s. f. (Vaud, moitié Est ; Gruyère ; Vionnaz, Valais), dérivé direct du latin *tabula*, qu'on retrouve dans les dérivés patois *toulon*, vase en fer blanc (Vd, Neuch.) ; *toular* , tablar ' rayon d'étagère (Vd). Quant au sens de *toula* qui nous occupe ici, il est difficile de dire d'où la métaphore est prise³.

2. *tirə*, s. f. (Gros de Vaud, Jorat, Fribourg en partie), substantif verbal de *tirer*, employé en français par ex. comme

¹ On le trouve par ex. dans P. Diffloth, *Les semailles et les récoltes*, p. 305.

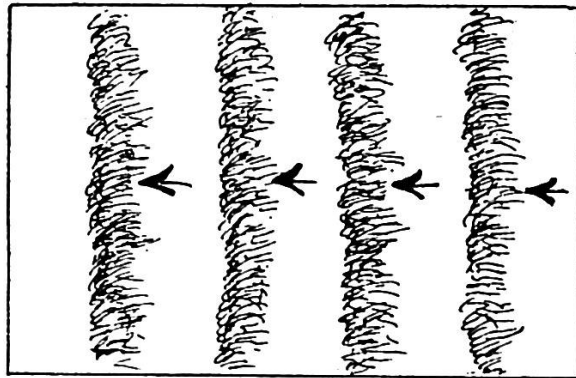
² Mot d'origine inconnue, à moins qu'il ne soit une variante phonétique fort étonnante de *tirə* , rouleau de foin ' , ci-dessus.

³ Est-ce de *tôle* = tuyau, canal en fer blanc (v. Littré pour les significations techniques) ou est-ce de *toula* = planche de jardin (Vd, Bridel), ces planches ayant souvent la forme d'un carré très allongé et étant séparées les unes des autres par des sillons plus ou moins profonds ? L'aspect d'un jardin potager régulièrement divisé en planches pourrait, à la rigueur, avoir rappelé le pré dont le foin est mis en rouleaux.

terme de blason (= raie) et dans des expressions adverbiales telles que , voler à tire d'aile, travailler tout d'une tire '. Le mot s'applique aussi au blé. Pour Vaud, on trouve *tire* au sens de , gisement de neige long et étroit '.

Les autres termes semblent être d'un emploi strictement local :

3. *rouvon, rəvon*, s. m. (Alpes vaudoises, Gruyère, Franches Montagnes, la Ferrière). Le mot, qui est un dérivé de *rive*,



boudin

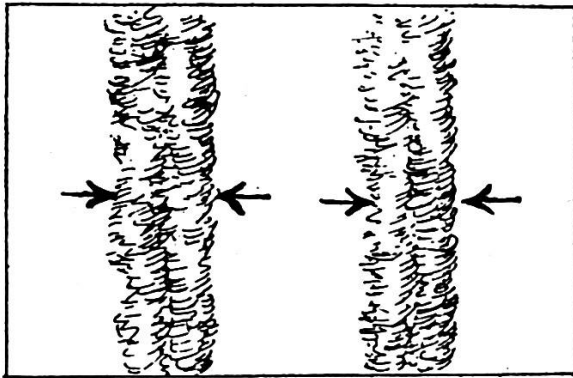
signifie , bord, rebord '. L'idée primitive s'effaçant, il ne reste plus que celle de , chose très allongée, tire, traînée ';

4. *ria*, s. f. (*riè*, pl.), (Vaud, Est), prop. , raie ' du latin *riga* (de *rigare*, irriguer). Bridel donne le mot avec le sens de , fossé '. 5. *rièrè*, s. f. (Yverdon) probablement = *rivière* au sens de , bord ';

6. *akron*, s. m. (*akranā*, v. mettre en rouleaux), (Valais : Vérossaz, Vionnaz). Le mot semble se rattacher à la famille méridionale représentée par *agrum*, s. m., agglomération, *groun, grum*, s. m., grumeau, *agroumā*, v., se blottir, *agroumela*, v., mettre en grumeaux, etc. (Mistral), tous dérivés du lat. *grumus*, s. m. tas de terre¹.

¹ *Grumum* aurait donné **gron* (cf. *unum* > *on*); de là un verbe avec préfixe servant de renfort **agranā* (cf. masse, amasser; troupe, attrouper; monceau, amonceler), qui à son tour change l'ancien subst. *gron* en *agron*, comme *pince* se transforme en *espince* sous l'influence de *espincer*. Le passage de *g* à *k* reste cependant inexpliqué.

7. *rəʒə*, s. f. (Valais, passim), propr. 'crèche';
8. *rasarā*, s. f., (Neuchâtel), propr. 'resserrée';
9. *rin*, s. m. (Neuchâtel), cf. *rintsèta*;
10. *retrouns*, s. f., aussi *retroun.nyur*, s. f. (Franches Montagnes), substantif tiré de *retroundr* 'resserrer'. On fait les *retrouns* en resserrant le foin étendu des deux côtés d'un rouleau à faire. La *retrouns* est un *boudin* doublé (v. les croquis).



retrouns

Il nous reste à donner la liste des termes que nos matériaux ne permettent pas encore de définir, nos correspondants ne donnant pour toute description que 'rouleau de foin'.

rēba, s. m. (Vaulion, Vd); *roubatè*, s. m. (Valais), tiré de *rebatā*, rouler (cf. *reba*, s. f., raie, Bridel); *rol*, s. m. (Valais); *rolè* (Vd), propr. 'rouleau'; *rouela*, s. f. (Evolène, Anniviers, Genève), a probablement le même radical que le mot précédent. Cf. cependant le français *rouelle* 'tranche coupée en rond', diminutif de roue; *kornè*, s. m. (Leytron, Valais); *fayeta*, s. f. (Lens, Valais), propr. 'petite brebis'.

M. Horning a démontré dans une très intéressante étude¹ que souvent un nom d'animal a servi à désigner un tas (de foin, de blé ou d'autre chose). Aux exemples cités par M. Horning (bouc, chèvre, cochon, poulain, veau (?), mule), on peut ajouter le nôtre et peut-être petite oie (v. *piron*, p. 43, n. 6) et cochon (v. p. 44).

¹ *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XXVII, p. 149 et suiv.

mètché, s. m. ? (*mètchlā*. v.) (Neuchâtel, Cerneux-Péquignot). Cf. *Atlas linguistique de la France*, carte 1285 : *měcho*, 140, 162; *mechă*, 150, en Lorraine, signifiant « tas de fumier »; *rorta*, s. f. (Neuchâtel, Val de Travers), sans doute le même mot que *ryorta*, s. f. « lien de fagot », du latin *retorta* « chose recourbée », puis « lien en osier »¹.

VII. Le tas de foin.

C'est ici que nous trouvons la plus grande variété de termes, conformément à la diversité des habitudes locales. Abstraction faite d'un petit nombre de mots insuffisamment définis, nous pouvons établir deux catégories de tas de foin :

A. Le petit tas qu'on fait le soir du premier jour et qu'on modifie selon le temps qu'il fait : tout petit par le beau fixe (*matson*, *tsoton*, *tchéynă*, etc.), plus grand et plus soigné en cas de pluie menaçante (*tchéyon*, *piron*, etc.). Notons qu'on désigne quelquefois ces tas plus gros que d'ordinaire par le mot qui signifie « tas à charger », en ajoutant le déterminant « à la pluie », par ex. *valmon à la pluie*, *moule à la pluie*, etc. En français, on dit *veillotte* ou *meulon*.

B. Le grand tas prêt à être chargé. On ne le fait ordinairement que le second jour ; il est généralement très gros et fait sans aucun soin, puisqu'il sera défait par le « bailleur » aussitôt achevé. Nous ne connaissons pas de terme français correspondant.

A. — **Le petit tas pour la nuit.** Il n'existe aucun mot pour toute la Suisse romande. Voici trois termes de caractère cantonal :

1. *tsiron*, s. m., s'emploie essentiellement dans tout le canton de Vaud et dans une partie de ceux de Neuchâtel et de Fribourg. Il s'applique aussi au tas de blé et à n'importe quel

¹ On est surpris de voir que trois de ces mots (*rorta*, *korně*, et *rouela*, si le mot correspond à *rouelle*) remontent à l'idée de « chose recourbée ». Reste à examiner la question de savoir si primitivement ces rouleaux n'eurent pas réellement une forme qui justifierait ces appellations. Cf. *schibe*, p. 36.

autre tas¹. Il a donné naissance à plusieurs verbes : *intsirouna*, *ètsirouna*, *dètsirouna*.

2. *matson* (*mouatson*, *motson*), s. m. richement attesté pour tout le Valais, sauf pour le Val d'Entremont et le Val de Bagne. Le *matson*, forme diminutive de *mouatsə*², s. f. (Conthey), est un tout petit tas de foin. On trouve les verbes *matsonā*, *inmatsonā*, *amotsonā*. L'origine du mot est inconnue³.

3. *tchéyon* (*tchion*, *tchyoum*), s. m., répandu dans tout le Jura bernois. On en a fait un diminutif *tchéyna*, s. m., qui s'applique au regain et un verbe *tchéynè* 'mettre le foin en *tchéyon*'. Le *tchéyon* est un tas conique fait avec beaucoup de soin en prévision de la pluie. L'usage des *tchéyon* tend à disparaître aux Bois. Le Landeron connaît *tchiyan* pour 'tas de fumier' (*Atlas ling.*, carte 1285). Le Vully vaudois dit *tsəlyon*⁴ (est-ce *tsəyon*?), qui paraît être le même mot.

En dehors de ces trois mots importants, les patois valaisans, particulièrement riches en termes de fenaison, en connaissent d'autres d'un emploi très local :

4. *tsoton* (*tsyoton*), s. m. (Val d'Entremont, Val de Bagne); *tchotron* (Yverne, Vd). Le mot s'emploie aussi pour un petit tas de terre au sommet des montagnes⁵.

5. *piron*, s. m. (Plaine du Rhône, Valais), désigne une veillotte de 50-60 cm. de haut. Le mot, probablement dérivé de 'pierre', serait donc à l'origine 'petit tas de pierres'⁶;

¹ Le mot se rattacherait-il, ainsi que *tchéyon*, n° 3, comme le croit M. Gauchat, au radical de cacare ?

² On trouve aussi *matse*, s. f. 'pièces de bois qu'on place sur le fruit à presser' (Evolène).

³ Le mot semble se rattacher à l'adjectif *matchyo* 'légèrement mouillé' (Evolène). C'est le cas du *matson* dont le foin n'est pas encore sec.

⁴ La Vallée de Joux connaît *tsəlyou*, s. m. 'morceau de pain'.

⁵ On ne trouve nulle part *tsaton* 'petit chat' qui conviendrait pour le sens.

⁶ Il faut toutefois remarquer que petronem donnerait **peron*, comme en français, cf. *nevé*; *piron* serait donc refait sur *pira*, forme très répandue, surtout dans le Haut-Valais, et qui pouvait l'être autrefo

6. *katson*, s. m. (Val d'Illicz, Trient). C'est peut-être le mot 'cochon' qu'on trouve à Evolène sous la forme *katson*. Pour les métaphores tirées des noms d'animaux, v. p. 41.

La Suisse allemande a deux termes principaux pour le petit tas qu'on fait le soir : *schöchli* et *birli*, que l'*Idiotikon* fait venir de *bërn* 'porter'. Le *birli* serait à l'origine ce que peut porter un homme. Cf. note. — Les Grisons disent en outre *höckerli*.

dans la plaine du Rhône (voir cependant Gauchat, *Dompierre*, p. 23, qui considère *pyëra* comme indigène). Le fait est que, aujourd'hui, Evionnaz (V) et Le Châtel (Vd) disent *pyëra* et *pyëro* 'Pierre' (Zimmerli). Aussi ne connaissons-nous pas *piron*, au sens de 'tas de pierre'. Pour ces raisons, on ne peut considérer cette étymologie comme tout à fait assurée. — Il y a peut-être autre chose. Le bas-latin connaît un *pyra* = tas (v. *Idiotikon*, IV, col. 1503, où il doit rendre avec *acervus* et *congeries* l'idée de 'tas de foin' (doc. de 1662); Du Cange le donne deux fois : 1. *pirra*, f., « cumulus », terme général, 2. *pirra*, f., « pila, structura erecta in modum columnæ », etc. Ce mot, sans aucun doute emprunté au grec *πυρά*, *rogus* 'bûcher', revit en anc. français *pire*, encore chez Scarron, et en italien *pira*, toujours au sens de bûcher servant de torture. A côté de cette signification technique et historique, le mot peut fort bien avoir été employé dans la langue vulgaire au sens général qu'indiquent Du Cange et le document de l'*Idiotikon*; de là à *piron* 'petit tas de foin' en Valais, il n'y a pas loin. Le *birli* de la Suisse allemande, que l'*Idiotikon* rattache à *bërn* 'porter', mais qu'en réalité on ne porte guère, n'aurait-il vraiment rien à voir là dedans ? — Pour les autres mots romans qui présentent le radical *pir-*, je crois qu'il faut les écarter ici. On trouve *piron*, s. m., jeune oie (Saintonge, Littré); *pirote*, s. f., oie femelle (Sachs-Villatte, Suppl.); *piron*, s. m., batteur en grange maladroit (S.-V.), tous probablement dérivés de Pierre, cf. cependant it. *piro*, poussin, et *pira*, poule. Un autre groupe étymologique est formé par le fr. *piron*, s. m., « Spur-Zapfen », terme de mécanique (S.-V¹³), sans doute identique à l'italien *pirone*, levier, cheville; 'ferro de clavicembali', 'dente cilindrico' (Petrocchi), et probablement apparenté avec *pirouette*, s. f. (aussi *pirouet* s. m.) 'disque que traverse un pivot', jouet d'enfant, toton, et *piruolo* 'cheville', famille dont l'origine est fort controversée. (v. Körting, etc.). Il y a enfin un troisième *piron* = fourchette, au Nord-Est de l'Italie (lomb.-vénitien, ladin), que M. Flechia démontre être emprunté au grec moderne *πειρούνιον*.

B. — **Le tas à charger**¹. Il n'y a pas non plus de terme général suisse-romand. Celui qui est le plus répandu et qui peut-être a occupé autrefois tout le territoire de la Suisse romande, c'est :

1. *valamon* (*voualamon*, *volamon*, *voamon*, *valmon*, *volmon*), s. m., usité aujourd'hui dans tout le Valais et dans tout le Jura bernois, en outre dans une partie du canton de Vaud, surtout dans les Alpes, et sporadiquement dans la région de Lavaux. Le mot désigne tantôt le tas pour la pluie, tantôt le tas à charger, tantôt la meule de foin qu'on laisse dehors plusieurs mois (Evolène). C'est toujours un très gros tas (de 1 m. de hauteur et de 80 cm. de diamètre à Trient, par ex.).

Quant à l'origine de ce mot important, certaines formes phonétiques font songer à un radical germanique commençant par *w*. Le mot existe, c'est le *walm*, *wälmi* de la Suisse allemande. D'après les matériaux de l'*Idiotikon*, que M. Bachmann, rédacteur en chef, a mis obligeamment à ma disposition, le mot, fort répandu, a entre autres les significations suivantes :

1. rouleau de foin, Berne (Gampelen, Anet, Büren), Soleure (Läberberg);
2. meule de foin, Berne (Lützelflüh);
3. petit tas (allongé?) de terre, qu'on fait en plantant les pommes de terre (Morat);
4. emplacement dans la grange destiné au foin et au blé (Thurgovie).

Bien que *walm* ne se trouve nulle part dans le sens précis de 'tas à charger', il résulte de ces données que le mot s'applique à diverses formations de foin parmi lesquelles celle d'un tas est doublement attestée. Il n'y a pas de doute sur la nature germanique de *walm*, qu'on rattache au radical de *wölben*, 'voûter'. L'intercalation d'un *a* entre deux consonnes se retrouve dans les mots français d'origine germanique, *canif*, emprunté du nordique *knifr*; *chaloupe*, du néerl. *sloep*, *canapsa*,

¹ En suisse-allemand *lad-schoche* ou *hufe*.

de l'all. *knappsack*. Au point de vue géographique, l'explication satisfait entièrement pour le Jura, le mot allemand étant bien attesté pour l'allemand soleurois et bernois¹.

Le second mot intercantonal est :

2. *moué*, s. m., apparaît en Suisse dans des régions peu cohérentes : Plaine du Rhône, Montana, Gros-de-Vaud, Genève. Mais la carte 1285 de l'*Atlas ling.* nous apprend que le mot, au sens général de 'tas', est couramment employé dans les deux dép. de la Savoie, dans la vallée d'Aoste et dans le dép. de l'Ain. C'est un terme franco-provençal dont l'origine n'est guère douteuse. Deux formes de la Haute-Savoie, *mwèl*, ainsi que de nombreux dérivés verbaux en Suisse comme *mouilā*, *immouèlā*, *demouèlā*, etc., montrent clairement que -é remonte à -ellus. Quant au radical, ce ne peut être que le latin *modus*, s. m. 'mesure, manière', d'où proviennent par des voies diverses les mots français *moule* (dérivé populaire de *modulus*), *module* (dérivé savant) et *modèle* (emprunté à l'italien *modello*). Quant au développement du sens, il faudra supposer que *modellus* a servi à désigner un tas (de foin, de blé, etc.), soigneusement construit d'après un 'modèle', une 'forme' déterminée dans le genre des meules de foin et servant peut-être en même temps de mesure. (Cf. aussi le *heinsi* du canton d'Uri, qui consiste en une espèce de chevalet formé de plusieurs bâtons croisés, auquel on fixe le foin pour le préserver de l'humidité du sol.) La preuve que les mots pour 'modèle, forme' peuvent prendre le sens général de 'tas', nous la trouvons dans l'inappréciable *Atlas* de Gilliéron, dont la carte 1285 traduit 'tas de fumier', entre autres, par *moudele* (m., Haute-Vienne et Corrèze) et *form* (Maine)².

Les termes cantonaux proprement dits sont peu nombreux :

¹ Quant au Valais, il fait difficulté, le mot étant inconnu, par ex., à Münster et à Mœrel (Haut-Valais allemand). Il n'est pas probable que le mot ait été introduit en Valais par l'intermédiaire du canton de Vaud.

² Ajoutons que la même carte donne *mouloun* pour la Provence, mot qui représente un **modulonem*.

3. *moul*, s. m. (Neuchâtel) correspond sans doute au français *moule*, cité plus haut, et illustre une fois de plus le passage sémantique de 'modèle' à 'tas'¹.

4. *monsé*, s. m. (Jura bernois) et isolément *mouché* (sic), s. m. (Saint-Luc, Valais), correspond à *monceau*, répandu au sens général de tas dans les dép. de la Haute-Saône et du Doubs.

Enfin quelques termes isolés :

5. *avoulyz*, s. f. (Vallée du Rhône, de Chamoson à Yverne). Le nom provient de la perche appelée 'aiguille' au moyen de laquelle on transporte ces tas de foin;

6. *vayiz*, s. f. (Mage, Valais);

7. *rez*, s. f.? (Clos du Doubs).

A ces deux listes, il faut en ajouter une troisième, celle des termes insuffisamment déterminés.

koutsè, s. m. (La Côte, Vd.), *kuðè* (Genève), français populaire *cuchet*, se retrouve en ancien français *cuchet*, *cuchon*, tas de foin (Godefroy)². Le mot signifie aussi 'sommets, extrémités' (Bridel). (Se rattacherait-il à *gutsch*, *gütsch* de la Suisse allemande, qui signifie 'petit monticule, mamelon' ?); *fortcha*, s. f. (Vaud, Fribourg, Genève), propr. 'fourchée'; *mounton*, s. m. (Haut-Valais romand), terme général pour tas, dérivé de *mont*³ (Godefroy connaît le mot au sens de 'troupe'); *doblè*, s. m.

¹ *moule* désigne aussi une ancienne mesure pour le bois (25 pieds cubes, Bridel) dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et en Savoie. Cf. Littré, *Supplément*. De là peut-être le sens de grand tas en général, puis gros tas de foin.

² Le mot est sans doute de la même famille que le provençal moderne *encucha*, entasser, mettre en meulon (Mistral); *kutson*, '956; *kutchoun*, 980; *kuson*, 818, 912; *koðon*, 924; *koutchoun*, 889; peut-être aussi *kichon*, 920; *kitchoun*, 971; toutes ces formes d'après la carte 'tas de fumier' de l'*Atlas* de Gilliéron.

³ *Mont* seul signifie 'tas' dans beaucoup de patois gallo-romans (Pas-de-Calais, Tarn, Aude, etc.). Les dérivés en sont nombreux: *monceau*, *montet*, *montel*, *mountchou* (Provence), toujours au sens de tas (*Atlas linguist.*, carte 1285).

(Orsières, Praz-de-Fort, Valais); *kouè*, s. m. (Le Brazel, Neuch.), propr. , cours', mot qui dans le Jura bernois désigne le tas à la grange, v. p. 50; *mabr*, s. m. (Le Brazel, Neuch.), propr. , membre', probablement au sens de partie d'un tout, d'une série (cf. le mot suivant); *morsey*, s. m. (Noiraigue, Neuch.), propr. , morceau'.

VIII. Le chargement.

Le soir du second jour approche, le soleil a *donné* très fort. Le foin est bien sec, il exhale des parfums délicieux, les



faneurs sont contents, ils attendent le char à ridelles pour y charger le fruit de leurs efforts.

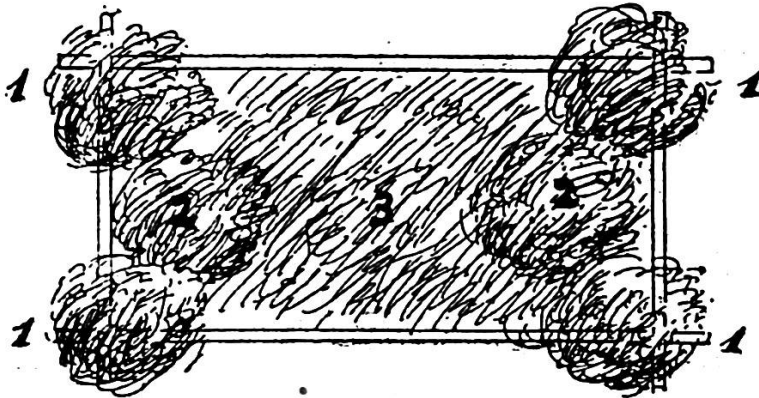
Le char arrive; on ne peut charger partout, il faut choisir son emplacement. Si le terrain est fort en pente ou s'il est marécageux, on ne peut y conduire le char, il faut transporter le foin à la place favorable, appelée *tserdjā*, 'chargeoir' (Frib.)¹.

Bien charger est un art. Voyons en quoi il consiste. Pour

¹ Cf. *passoir* = endroit (d'une clôture, par ex.) où l'on peut passer.

charger, nous écrit un correspondant genevois, il faut au moins trois hommes : un pour donner, le *bailleur*, un pour arranger sur le char, le *chargeur*, et un troisième pour râteler les débris de foin éparpillés autour du char. Le terme le plus commun pour donner, c'est *balyi*, mais on dit aussi : *levā* (Vaud et sporadiquement Fribourg), *tindrè* (Vionnaz, Valais), *tchinpè* 'jeter' (Franches-Montagnes). La Suisse allemande se sert de *u^egä*, litt. donner dessus, et *u^egäer*, litt. donneur dessus.

Pour arranger le foin sur le char, — travail fort délicat, — on dit partout *charger*, all. *lad^e*. Celui qui le fait est le *char-*



Première levée du lit commencée

1. *kouèna* — 2. serre — 3. échellée

geur ou *lader*. On trouve aussi *charge-foin* (Fribourg). Sporadiquement on emploie *invouā* à Vionnaz, *intsana* à Saint-Luc, *intretsavutiya* (?) en Gruyère.

Passons en revue les opérations du chargement¹.

Le char vide est placé le long des 'tas à charger'. Le 'bailleur' pique dans le tas avec sa fourche, et, faisant un effort, présente la fourchée au 'chargeur'. On remplit d'abord le char à ridelles jusqu'aux bords. La quantité de foin ainsi 'réduite' et bien serrée s'appelle *échellée* (Vaud et Berne) ou *échelage* (Berne). Tout ce qu'on place au-dessus de 'l'échellée' c'est le 'lit' (*yé*, Berne). Il n'est pas facile de bien construire le

¹ Je prends pour base le système pratiqué aux Bois (Berne), où j'ai étudié le sujet.

, lit'. La première chose qu'on fait, ce sont les quatre , coins', à gauche, à droite, en avant, en arrière. La fourchée placée au coin, qu'il faut plier adroitement, s'appelle *kouèna*, s. m. , petit coin' ou *kar* dans le Jura bernois, *épöl*, à Genève (?). Entre les deux *kouèna*, on fait entrer de force une troisième grande fourchée, qu'on appelle la *serre* (*sär*, les Bois). Voir le croquis p. 49.

Ceci fait en avant et en arrière, on introduit les fourchées du milieu en les faisant entrer les unes dans les autres. Une couche ainsi construite s'appelle la *levée* (Vd, Berne). On en compte quatre à cinq pour un char. Chacune des , levées' se commence au même bout où l'on a terminé la précédente. Le , lit' présente ainsi une série continue de contours. Poser les fourchées sans les rouler se dit à Genève *charger à plat*; les poser en les roulant pour faire le coin, se dit *charger à brètâ* à Genève, *plyatâ* en Gruyère, *tranplyâ* dans la Broie.

Le char chargé, on pose la *presse* ou *perche*, on la fixe au moyen d'une corde, qu'on serre avec le *tour* à l'arrière du char.

Heureux de la bonne récolte, on rentre et l'on *engrave* (*ingrandzi*), comme disent tous les patois romands. Isolément on trouve *acher* (Valais, Neuchâtel).

IX. Le déchargement.

Le char bien placé sur l'aire de la grange, on commence à , décharger'. Pour cela, il faut deux hommes au minimum : 1. celui qui donne, le , déchargeur', et 2. celui qui reçoit et dispose les fourchées sur l'emplacement destiné au foin. On l'appelle *rtirou*, s. m. , retireur' dans les Franches-Montagnes.

Pour le tas de foin à la grange, en allemand *Heustock*, la Suisse romande se divise en deux groupes. Le gros des patois dit :

tètsə (*tètch*, *tès*, fr. pop. , tèche'), s. f., employé partout, sauf dans le Jura bernois. Le mot se retrouve en Savoie et en Franche-Comté. Il se rattache à , tas, entasser, anc. fr. *tasse*' d'origine germanique. Le Jura bernois seul dit *kò* (*kor*, *kouè*, fr. pop. , cours'), s. m. , compartiment de la grange destiné au

foin, au blé', mot qui semble identique au français *cours* < *cursum*¹. Ce même compartiment s'appelle *kartay*, 'quartier' dans les Alpes vaudoises.

X. Conclusion.

Dans l'ensemble des travaux agricoles, la fenaison, telle que nous l'avons étudiée, est un domaine relativement conservateur. Depuis que l'homme récolte le foin pour en nourrir son bétail pendant l'hiver, on aura coupé l'herbe, on aura étendu les andains, on aura entassé le foin, en rouleau ou en tas, pour le transporter plus facilement à une place abritée (meule, fenil ou grange). Dans ces opérations fondamentales, le progrès de la civilisation n'aura guère apporté de changement².

On pouvait donc s'attendre à une grande uniformité d'expression. En réalité, il n'en est rien. Le total des mots que nous avons étudiés dépasse la centaine³. Tous ne sont pas, bien entendu, des *termes de fenaison* proprement dits, c'est-à-dire des mots qu'on n'emploie qu'en parlant des foins (ou de la moisson); de ceux-là, il y en a relativement peu, une bonne vingtaine tout au plus (v. le tableau p. 53).

Quant à l'origine de ces mots, la grande majorité peut s'expliquer soit directement par le latin (*foin*, *sèyi*, *rétreindre*), soit par un dérivé du latin (*andain*, *moué*, *épancher*, etc.). Un petit nombre sont d'anciens mots germaniques (*rin*, *rintsèta*, *tèche*, *vouayin*)⁴. Comme ils font tous partie de l'ancien fonds

¹ Le développement du sens n'est pas évident. 'Cours' signifie entre autres 'rang continu de pierres dans une bâtisse' (Littré) ce qui s'accorde assez bien avec *ko*, qui désigne chacune des divisions de la grange marquées par des colonnes.

² Il est évident que cela ne s'applique pas aux outils (faux, faucheuse, râteau, fourche, char, etc.). Les anciens outils non mécaniques du faucheur ne sont pas de la même importance au point de vue du développement que le sont, par ex., les ustensiles du fromager pour la fabrication du fromage.

³ Ne sont pas comptés les innombrables dérivés dont nous n'avons cité qu'un petit nombre.

⁴ 'Regain', du radical *weiden*. Le regain fera le sujet d'un article à part.

du vocabulaire français, ils ne prouvent rien pour l'influence que pourraient avoir eue les Allemands dans la façon de récolter le foin. Il n'en est pas de même des mots empruntés aux patois de la Suisse allemande : *valamon*, *gas*, *tchoup*, *svèy* (?), *ouazon* 'regain', de l'allemand *wasen* 'gazon'. La diffusion double de *valamon* — dans le Jura et dans le Valais — peut indiquer, dans les régions où il s'est répandu, un changement, si léger soit-il, dans les habitudes du faneur¹.

Essayons de présenter au lecteur un tableau d'ensemble (v. p. 53) qui montrera la répartition des termes techniques proprement dits dans le domaine de nos patois. Il fallait faire un choix : on ne trouvera dans ce tableau que les termes les plus importants, c'est-à-dire ceux qui sont matériellement indispensables au faneur et partant bien ancrés dans la mémoire linguistique d'une région un peu étendue. Pour ne pas grossir la liste, nous avons dû, non sans regret, en écarter les mots peu ou mal attestés dont l'emploi semble occasionnel ou strictement local. Ces mots sont très nombreux, j'en compte jusqu'à 80. Ils sont d'une importance capitale pour la vie du langage, ils en représentent la partie mobile, ils témoignent de la faculté imaginative des patoisants, c'est par eux que le vocabulaire se renouvelle et s'enrichit. Où ils ne sont plus, le patois est mort.

Il va de soi que les dérivés ne figurent pas non plus dans notre tableau.

Que nous apprend ce tableau sur le caractère linguistique de la Suisse romande ? Les mots français, communs à tous les cantons, soit littéraires (comme *foin*, etc.), soit provinciaux (comme *scier*, *virer*, *bailler*) offrent peu d'intérêt². Quant aux termes 'romands', ce qui frappe le plus, c'est l'absence d'unité. Il faut insister sur le fait que pour seize idées essentielles de la

¹ Seule une étude détaillée et comparative de la fenaison romande et allemande en Suisse pourrait trancher la question.

² Notons toutefois que de tous les termes exclusivement employés pour la fenaison, *foin* est le seul qui ait eu déjà ce sens en latin classique.

fenaison, domaine agricole primitif et indigène s'il en fut, il n'y a pas un seul terme exclusivement romand qui soit répandu dans tous les cantons; et de ceux qui en approchent le plus: *recor*, *come*¹, *tèche* et *valamon*, les trois premiers se retrouvent en dehors de la Suisse et le quatrième, *valamon*, est un emprunt visible fait aux patois allemands limitrophes.

La région qui se détache le plus nettement du gros des cantons romands, c'est, comme chacun sait, le Jura bernois. Cela saute aux yeux pour ,tas à la grange' et pour ,regain'. En outre, il faut relever un certain nombre de termes qui ne sont que jurassiens et en partie franc-comtois: *pèrè*, *boudin*, *tchéyon*, *retrouns*, *monsé*, *tchinpè*. Ainsi, pour la fenaison, le Jura bernois présente avec le Valais le plus grand nombre de termes particuliers.

Parmi les autres cantons, Genève manque presque totalement d'originalité. Des termes qui figurent dans notre tableau, le patois fribourgeois ne possède à lui que la *rintsèta*, Neuchâtel ne peut revendiquer que le *moul* et la *savèy*. Ce sont Vaud et Valais qui cachent les grands trésors, tantôt à eux seuls (*épancher*), tantôt en commun avec d'autres (*moulé*, *valamon*), tantôt c'est Vaud, — jamais Valais, — qui s'accorde avec Fribourg (*tsiron*, *toula*, *tirè*, *lever*), tantôt, — mais c'est très rare, — Vaud est seul à posséder un terme (*kirè*), le plus souvent c'est le Valais, vrai paradis pour le lexicographe, qui fait bande à part; c'est lui la patrie des *matson* et des *katson*, des *tsoton* et des *piron*, et sans doute de mainte autre formation caractéristique qui aura échappé à nos recherches.

¹ Quant à *come*, je ne lui trouve en France (Savoie, Midi) que le sens de ,crinière'.

Je ne puis terminer ce travail sans m'acquitter de la dette de reconnaissance particulière que j'ai envers MM. les correspondants qui m'en ont fourni les matériaux. Ce qu'ils ont noté dans les formulaires du *Glossaire*, j'ai essayé de le résumer, de le grouper, de le commenter. La présente étude est loin d'être définitive, elle a des lacunes, dont je sens l'importance mieux que personne. Il faut les combler avant de rédiger le *Glossaire*. Qui nous a aidé nous aidera. De nombreux termes, qu'on trouvera dans cet article, ont besoin d'être précisés pour la forme et surtout pour le sens. Le lecteur patoisant versé dans les travaux rustiques, à la compétence duquel je fais appel en terminant, ne manquera pas, j'espère, de compléter et de rectifier notre information¹.

E. TAPPOLET.

¹ Le mode le plus pratique pour nous, c'est de présenter ces rectifications sous forme de fiches envoyées au *Bureau du Glossaire*. Nous recommandons tout particulièrement l'usage du croquis, quelque sommaire ou grossier qu'il soit, surtout lorsqu'il s'agit d'indiquer la forme du rouleau ou du tas et la répartition du foin sur le pré.

